



FRANCE

Cazeneuve centralise la lutte antiterroriste

Un état-major placé directement auprès du ministre coordonnera les services, afin de corriger les récents ratés

Bernard Cazeneuve veut centraliser, sous sa coupe, les services luttant contre la menace djihadiste. Le ministère de l'intérieur vient de décider la création d'un état-major opérationnel de prévention du terrorisme directement rattaché au cabinet du ministre. Cet organe comprendra des représentants de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), de la police judiciaire, de la sécurité publique, de la préfecture de police de Paris et de la gendarmerie.

Originalité : les représentants des différents services devraient être choisis parmi les patrons et les commissaires, mais aussi parmi les officiers afin de rester en prise directe avec le terrain. Le ministre a voulu ce dispositif pour corriger les problèmes de concurrence entre les services et améliorer la circulation de l'information. « *Sur les 4 000 individus suivis pour radicalisation ou terrorisme, il ne doit plus y avoir de loupé. Nous devons savoir, sur chaque suspect, ce qui a été fait à son sujet dans le passé et quel service travaille désormais sur lui* », précise-t-on, Place Beauvau.

Cette décision n'est pas sans faire grincer quelques dents à la Direction générale de la police nationale (DGPN). Car un tel dispositif de coordination existe déjà en son sein. Il s'agit de l'Unité de coordination de la lutte antiterrorisme (Uclat), qui est officiellement « *en charge de la coordination opérationnelle des services appelés à lutter contre le terrorisme* ».

L'Uclat continuera à exister, mais la création du nouvel état-major est un désaveu pour cette unité, qui évalue notamment la menace terroriste et veille à la bonne circulation de l'information. Le problème tenait peut-être à l'évolution de l'architecture, toujours plus complexe, des services de police. Depuis sa création en 1984, l'Uclat est rattachée à la DGPN. Mais depuis la réforme du

printemps 2014 voulue par le ministre de l'intérieur de l'époque, Manuel Valls, le service de renseignement de Beauvau, la DCRI, est devenue la DGSI, une direction générale totalement indépendante de la DGPN. Désormais, le patron de l'Uclat, le contrôleur général Loïc Garnier, est supposé superviser l'action, notamment, du directeur général de la sécurité intérieure, Patrick Calvar, lui-même l'égal du propre patron de M. Garnier, le directeur général de la police nationale, Jean-Marc Falcone. Pas simple.

Sorti des radars

A la tête du Syndicat des cadres de la sécurité intérieure (majoritaire chez les officiers), Jean-Marc Bailleul soupire : « *La création de cet état-major confirme ce qu'on dit depuis sept ans maintenant. On juxtapose des services supposés lutter contre le terrorisme. Ce n'était pas la façon optimale d'obtenir des résultats.* » Philippe Capon, le patron de l'UNSA-Police, se félicite de ce que le ministère cherche à « *créer de la fluidité entre les services* ».

Les attentats qui ont frappé la France depuis le début de l'année

ont mis en lumière la difficulté à faire travailler les services en commun. Un temps suivi, Saïd Kouachi, l'un des deux tueurs de *Charlie Hebdo*, était sorti des radars en déménageant de Paris à Reims, passant de la compétence de la Direction du renseignement de la préfecture de police de Paris (DRPP) à celle de la DGSI qui, dé-

bordée par la vague de candidats au djihad pour la Syrie, avait négligé cet individu d'apparence très calme. Yassin Salhi, l'auteur présumé de l'attentat de Saint-Quentin-Fallavier (Isère), a été fiché entre 2006 et 2008 par les Renseignements généraux (RG) comme s'étant radicalisé dans sa ville natale de Pontarlier (Doubs). Mais en 2008, après la suppression de ces services, Salhi n'avait pas retenu l'attention de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), supposée prendre la relève des RG.

Quelques mois après l'affaire Merah – sept personnes assassinées en mars 2012 –, l'Inspection générale de la police nationale constatait déjà, le 23 octobre 2012, que « *des marges de progression importantes existent en termes de confiance et de fluidité des échanges entre le renseignement intérieur et les autres services de police ou de gendarmerie* ».

Guerre des polices

Plus récemment, le 8 avril, la commission d'enquête du Sénat consacrée aux filières djihadistes évoquait un « *retour d'une guerre des polices* ». L'une des personnes auditionnées a confié à la com-



mission d'enquête : « *Les dossiers sont entremêlés et chacun travaille dans son coin* ». Parmi les 110 propositions de la commission, dix-huit étaient consacrées au renforcement de la « *coordination des services* ».

Et *Le Monde* avait révélé, le 9 avril, le contenu accablant d'un rapport du syndicat Alliance, majoritaire chez les gardiens de la paix. Le document faisait remonter le témoignage des agents sur le terrain, la rancœur engendrée d'un service à l'autre, et résumait la situation d'une laconique formule : « *Force est de constater que la communication est extrêmement tendue et difficile.* »

Partant du constat qu'après qu'il eut tapé du poing sur la table, dans les heures qui ont suivi la tuerie de *Charlie Hebdo*, les services se sont, d'après plusieurs sources, enfin mis à travailler ensemble, M. Cazeneuve a donc décidé de placer directement sous son autorité les différents services chargés de la lutte contre le terrorisme. Mais cette prise en main est aussi un risque politique : en cas de raté ou de mauvaise circulation de l'information, le ministre de l'intérieur sera désormais en première ligne. ■

MATTHIEU SUC

**Les attentats qui
ont frappé la
France ont mis en
lumière la
difficulté à faire
travailler les
services en
commun**